



DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES
Service Politique de la Ville

2019 DDCT 93 Subventions (60 000 Euros) à 13 structures porteuses de projets économiques locaux dans les quartiers populaires.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le volet « Emploi et développement économique » du Contrat de Ville 2015-2020 prend appui sur la politique en faveur du développement économique local et de l'innovation qui est déployée par la collectivité parisienne en direction des quartiers populaires. Le programme « Projets économiques locaux » porté par le Service Politique de la Ville de la DDCT est complémentaire de l'appel à projets « politique de la Ville », des appels à projets de la Direction de l'attractivité et de l'emploi et de l'investissement territorial Intégré (ITI) contribue à cette politique.

Les projets soutenus dans le cadre de ce programme relèvent le plus souvent de l'Économie sociale et solidaire et/ou de l'économie « à impact ». Leur intérêt et valeur ajoutés sont appréciés à travers plusieurs critères qui peuvent se combiner : le soutien à la création d'activités et d'emplois, l'inscription dans des filières économiques porteuses, l'impact local, la diversification de l'offre d'insertion, les démarches de coopération, de mutualisation et d'essaimage, la consolidation des modèles économiques, la valorisation et la prise en compte des ressources et compétences présentes dans les quartiers populaires.

Entre 2015 et 2018, sur les **35** porteurs de projets qui ont présenté **59** projets financés dans ce cadre, **30%** étaient identifiés dans l'Arc de l'innovation et/ou lauréats des Trophées de l'ESS. **70%** des publics bénéficiaires de ces 59 projets étaient des jeunes.

Le programme « Projets économiques locaux » permet ainsi de soutenir des projets financièrement et techniquement et d'avoir un effet levier pour la mobilisation de cofinancements d'autres directions de la Ville, de la Région, de l'Etat et des fonds européens.

En cohérence avec les priorités réaffirmées du Contrat de Ville, la programmation PEL 2019 cible les jeunes et les femmes et met l'accent sur des projets présentant une véritable dimension économique - ESS, entrepreneuriat, commerce- dans des filières porteuses- alimentation, restauration, numérique, économie circulaire- et fait une large place au modèle coopératif.

Dans le cadre de ce programme, il vous est proposé pour 2019 d'attribuer des subventions pour **13 projets dont 4 Multisites**. Le quatorzième projet présenté, proposé par l'association des professionnels de la mode « les Gouttes d'Or de la Mode et du Design » a déjà été approuvé par votre assemblée lors de

sa séance d'avril dernier. L'ensemble de ces subventions a fait l'objet d'un dialogue avec la Direction de l'attractivité et de l'emploi et les Mairies d'arrondissement concernées qui ont validé les projets présentés par les EDL.

1. Le GRDR (Migration, Citoyenneté, Développement) (Multisites) pour son projet « Cuisine plurielle : Expérimentation d'un service mutualisé autour de la filière culinaire à Paris »

Le GRDR propose un accompagnement renforcé à des migrants résidants en quartiers populaires dans le développement de leur projet économique. Le GRDR s'appuie sur des structures locales d'accompagnement de migrants (les associations Benkadi, Maroc Tanger, Fede Coumba, Femmes de Dramane, UAGF, etc.) pour identifier et mobiliser des porteurs de projet.

Le GRDR, en partenariat avec l'association RéVEIL, porte un projet qui vise à l'accompagnement de 120 entrepreneurs informels intervenant de la filière culinaire à travers des services mutualisés. Différentes actions permettront un accompagnement global des entrepreneurs :

- Identification des porteurs de projets du secteur culinaire dans le ¼ Nord-Est parisien ;
- Mise en place du Club Cuisine Plurielle avec des rencontres permettant un appui sur la gestion administrative, juridique et financière et une aide au déploiement ;
- Tests d'activités et mise à disposition de services mutualisés par les partenaires ;
- Structuration d'un service mutualisé autour des métiers de la restauration sur le ¼ Nord-Est parisien.

Le présent projet participera au développement économique local des quartiers populaires du nord-est parisien.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention de **5 000 €** au GRDR.

2. L'association EXTRAMUROS (Multisites) pour son projet « Développement d'activités - découverte de métiers du réemploi du bois »

L'association Extramuros intervient depuis plusieurs années sur différents quartiers populaires (18e, 19e, 20e, 13e) avec des ateliers participatifs et des chantiers éducatifs. Le présent projet vise à développer une démarche d'insertion vers l'emploi dans le secteur de l'économie circulaire à travers diverses modalités permettant de le rendre accessible aux jeunes et aux chômeurs de longue durée des quartiers populaires :

- Mise en réseau des acteurs du réemploi sur le quart Nord Est parisien en ciblant les quartiers populaires ;
- Découverte de nouveaux métiers par les jeunes en les encourageant à s'engager dans des parcours de formation ;
- Mise en place de modules d'acquisition de compétences en menuiserie à partir du réemploi.

Une formation sera proposée aux adhérents des ateliers de menuiserie afin d'accompagner les futurs stagiaires. Dans le prolongement d'une formation d'éco-menuiserie menée dans le 13e arrondissement dans le cadre du dispositif Territoire Zéro Chômeurs, Extramuros souhaite étendre en 2019 cette action à deux potentiels nouveaux sites identifiés pour le déploiement de cette expérimentation nationale: le 18^{ème} et le 19^{ème}.

Extramuros souhaite, par le biais de son action, transférer une partie de ses savoir-faire afin que les futurs stagiaires puissent maîtriser des gestes de bases permettant d'assurer la création/réparation de petit mobilier, en lien avec de la sensibilisation aux enjeux du réemploi.

Compte-tenu de l'intérêt du projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention de **8 000 €** à l'association EXTRA MUROS.

3. L'association Meltingcoop (Multisites) pour son projet de « Une coopérative éphémère culinaire à Paris »

L'association Meltingcoop, créée en 2018, vise à développer des solutions coopératives et collectives pour accompagner des entrepreneurs migrants dans le développement de leur projet. Elle porte, en 2019 et 2020, avec les associations Reveil et Apimig, le programme Migracoop qui expérimente notamment des formats de coopératives éphémères sectorielles en direction d'entrepreneurs migrants. La présente subvention vise donc à soutenir le projet de coopérative éphémère culinaire qui aura lieu en 2019. La coopérative offre un cadre opérationnel d'expérimentation pour 10 entrepreneurs migrants. Elle permet pendant 5 mois de tester son projet dans un environnement structuré, de s'inscrire dans un collectif de pairs source d'entraide et de réseau, de s'essayer à l'entrepreneuriat coopératif via la portage de la CAE Coopaname. En démarrant directement une activité culinaire avec des services du midi dans un restaurant associatif, les entrepreneurs-coopérateurs développent leurs capacités entrepreneuriales avant tout par la pratique. Ils génèrent dès le premier mois du chiffre d'affaires. Des temps en ateliers permettent par ailleurs d'organiser la structuration coopérative et conforter ces acquis.

Compte-tenu de l'intérêt du projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention de **5 000 €** à l'association MeltingCoop.

4. La Société Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) La Cité PHARES, (Multisites) pour son projet « Coopérative éphémère à destination des jeunes parisiens issus des quartiers prioritaires de la Politique de la ville »

La SCIC La Cité PHARES, en partenariat avec la Coopérative d'activités et d'emploi (CAE), propose d'accompagner un groupe de jeunes de 18-30 ans issus prioritairement de quartiers populaires dans la création d'une coopérative éphémère. Pendant 4 à 5 mois, ils vont être accompagnés pour créer leur propre activité économique au sein d'une entreprise coopérative qui offrira différents services. Les jeunes qui entrent dans le dispositif signent un contrat CAPE (Contrat d'Appui au Projet D'entreprise) avec la CAE, ce qui leur permet de mener leur activité économique et de bénéficier d'une protection sociale pendant le projet.

L'objectif est de former les jeunes à l'entrepreneuriat collectif, afin qu'ils découvrent l'économie sociale et solidaire, soient encouragés à s'engager dans des actions citoyennes, se professionnalisent et acquièrent des compétences utiles pour leur projet professionnel.

Cette action innovante a pour ambition de favoriser l'insertion socioprofessionnelle et l'engagement citoyen des jeunes du territoire dans un contexte de chômage important, d'une forte attractivité de l'(auto)entrepreneuriat, avec toutefois des taux d'échec élevés, et d'un manque de connaissance des questions liées à l'économie sociale et solidaire.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant global de **2 000 €** à la SCIC La Cité PHARES.

5. L'association Florimont , pour son projet « Accompagner la stratégie des associations dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements »

L'association Florimont accueille, depuis 2007, au sein de l'espace « Le Château Ouvrier », les activités d'associations du 14^{ème} arrondissement de Paris et développe différents projets solidaires et citoyens. À partir de 2010, l'association Florimont a mis en place, dans le cadre de la Politique de la Ville, un projet « Agir pour l'emploi associatif - 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements», visant à développer l'emploi local dans ce secteur, en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale. En 2016, elle a étendu ce projet au secteur marchand. Depuis 2018, elle propose un projet global « Agir pour l'emploi dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements» décliné sur 3 axes : 1 – accompagner la stratégie des associations. 2 – Assistance à la création d'entreprise. 3 – Investigation pour l'emploi.

C'est l'axe 1 - Accompagner la stratégie des associations qui fait l'objet de la présente demande. Cette action consiste à assister les nombreuses associations des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements dans le développement et la pérennisation de leur activité avec un accompagnement à l'aide aux décisions en matière de stratégie, de gestion économique, de recrutement, de gestion des ressources humaines et ce, en lien étroit avec Pole Emploi et la Mission Locale notamment.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant global de **4 000 €** à l'association Florimont.

6. La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Les Grains de sel, (13^{ème} arrondissement) pour son projet de « Mobilisation des habitants du Sud 13^{ème} pour le lancement du super-marché coopératif Les Grains de SEL»

La coopérative Les Grains de sel a pour objectif d'ouvrir le premier supermarché participatif et coopératif au sud de Paris. Elle souhaite proposer aux habitants une alternative de consommation innovante et responsable et leur permettre d'accéder à une offre de produits alimentaires diversifiée, de qualité et à des coûts raisonnables. Depuis son ouverture en septembre 2018, elle a réuni près de 300 sociétaires, dont une majorité d'habitants du sud 13^e. Accompagnée par La Louve dont elle s'inspire, elle prévoit de s'installer en très grande proximité du quartier Kellermann (13^e), dans un local dont elle négocie actuellement le bail avec Paris Habitat. Le présent projet consiste à mettre en œuvre une mission temporaire de 4 mois par l'emploi d'une personne à temps partiel pour coordonner, organiser et animer les différentes actions de communication autour du lancement du supermarché coopératif : distribution de tracts, réunions d'information, événementiel type conférence, animation des réseaux sociaux, recherche de partenariats. Son objectif est d'atteindre 1000 sociétaires pour son ouverture souhaitée en septembre 2019.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant global de **5 000 €** à la SCIC Les grains de Sel.

7. L'association Les Amis de Farinez'vous, (13^{ème} arrondissement) pour son projet « Dispositif Farinez'vous vers l'emploi »

Le dispositif Farinez 'vous vers l'emploi est une formation immersive se déroulant sur 6 semaines, tout au long de l'année, dans la boulangerie et Entreprise d'insertion « Farinez 'vous » du

13^{ème} arrondissement. L'objectif est de faire découvrir les métiers de la vente et de la préparation salée/sucrée en boulangerie à des publics fragilisés dans leurs parcours vers l'emploi. Les bénéficiaires sont à la fois mis en situation de travail et accompagnés dans leur parcours vers l'emploi, via des ateliers collectifs de remobilisation. Les bénéficiaires sont des habitants des quartiers populaires qui ont un projet professionnel dans les métiers de bouche, la restauration rapide, la vente dans l'alimentaire.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant global de 5 000 € à l'association Les Amis de Farinez 'vous.

8. L'association Collectif Café Culture Cuisine (18^{ème} Goutte d'or) pour son projet « Une cuisine partagée à la Goutte d'Or »

L'association Collectif 4C, située au 9/11 rue Charbonnière, dans le 18^e arrondissement, a pour objet la création d'un lieu de convivialité, de solidarité et de lien social dans le quartier, en utilisant le médium de la cuisine pour permettre la rencontre entre les habitants mais également pour lutter contre la précarité alimentaire et promouvoir la santé par la nutrition. Ce projet permet également de soutenir le développement commercial et l'attractivité du sud du quartier de la Goutte d'Or. L'obtention récente d'un local appartenant à Paris Habitat rue de la Charbonnière permet à l'activité de l'association de prendre une nouvelle ampleur, participant d'un réel projet de l'économie sociale et solidaire, travaillant à la fois sur les questions de précarité alimentaire mais également au développement d'activités économiques.

Compte tenu de l'intérêt de cette action et de l'importance du travail mené par l'association sur le territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000€ à l'association Collectif Café Culture Cuisine.

9. L'Association des professionnels de la mode « les Gouttes d'Or de la Mode et du Design » (18^{ème} Goutte d'Or) pour son action « Structuration et montée en puissance du Pôle des Gouttes d'Or de la Mode & du Design »

L'action vise au développement économique et de l'emploi dans les secteurs textile, mode et design à la Goutte d'Or par les logiques de filières : structuration globale du Pôle, structuration de la coopérative, aide à la structuration des adhérents de l'association les moins avancés. L'association propose :

- D'élaborer des dossiers pour chaque coopérateur ayant un atelier en vue de réaliser les aménagements et investissements nécessaires ;
- D'approfondir le circuit de traitement des commandes (incluant la mise en place d'un outil numérique interne de gestion des devis et commandes) ;
- De poursuivre le soutien au développement de la coopérative ;
- D'aider les adhérents les moins avancés en fonction de leurs besoins ;
- De maintenir de la cohérence entre toutes les entités du Pôle.

Il s'agit de faire monter en puissance le PTCE avec des projets susceptibles de stimuler la création, l'innovation et le développement du « made in Goutte d'Or ». Les outils développés précédemment seront mis au service de ces projets. L'action consiste à mutualiser tous les moyens disponibles en vue d'obtenir des résultats significatifs qu'aucun adhérent ne pourrait obtenir seul. Elle est conçue de façon à ce que tous ces moyens interagissent et se renforcent de façon à enclencher un effet de levier suffisamment puissant pour entraîner un développement économique susceptible de générer de l'emploi. Il sera fait appel aux ressources et aux compétences du quartier chaque fois que cela sera possible. L'association et la coopérative fonctionnent en symbiose et se renforcent mutuellement. La

croissance de la coopérative avec l'activité de sous-traitance amplifie fortement le développement économique du quartier et lui permet de structurer ses outils de production. De même, les actions de communication de l'association bénéficient aussi à la coopérative.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, vous avez attribué une subvention de 15.000 € à l'association les "Gouttes d'Or de la Mode et du Design" dans le cadre de la délibération 2019 DDCT 28, votée lors de la séance du Conseil de Paris des 1, 2,3 et 4 Avril derniers.

10. L'association Causons, (18^e et 19^e arrondissements) pour son projet « Plateforme de mise en relation entre particuliers et enseignants natifs formés par Causons »

L'association Causons a pour objet de proposer des cours de langues « inversés », c'est-à-dire des cours proposés par des personnes migrantes non francophones à des francophones. Les cours sont payants et les professeurs sont rémunérés. Ces cours sont complétés par des événements mensuels mettant la culture des professeurs à l'honneur. Les cours se tiennent dans les 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements. L'association possède un fort ancrage dans les quartiers populaires. Elle propose notamment des rencontres interculturelles à la Maison Queneau (quartier de la Porte de La Chapelle – 18e) et participe à la coordination linguistique animée par l'équipe de développement local du 19^{ème}. Elle est également hébergée par la pépinière Mathis (quartier Stalingrad Riquet 19^e). Causons contribue ainsi de manière innovante à l'intégration des personnes migrantes, tout en leur offrant une activité professionnelle, en appui sur un modèle faisant une part importante à l'autofinancement. Afin de développer son activité et de consolider son modèle économique, Causons souhaite développer sa plateforme web de mise en lien professeurs / élèves et renforcer ses actions de communication.

Compte tenu de l'intérêt du projet de cette association pour le territoire prioritaire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **4 000 €** à l'association Causons.

11. L'association Fabrication Maison (19^{ème} arrondissement) pour son projet « Les Commerçants de la Porte Brunet s'affichent »

L'association Fabrication Maison intervient depuis de nombreuses années dans le quartier populaire Danube Solidarité Marseillaise en proposant des ateliers de conception graphique à destination des habitants et des acteurs locaux. Elle mène un projet au long cours de signalétique locale visant à mettre en valeur les associations partenaires, par la réalisation de panneaux, d'affiches, de cartes, de fresques. Forte de cette compétence et de cette connaissance du tissu local, à l'initiative de l'Equipe de Développement Local du 19^{ème}, en lien avec le groupe d'animation du conseil de quartier Danube, l'association propose un projet de mise en valeur des commerçants de l'avenue de la Porte Brunet. Il s'agira, en concertation avec les commerçants et les acteurs locaux, de réaliser une vingtaine de photographies, accompagnées de textes, montées sur support rigide et accrochées aux grilles des bâtiments, en vue de valoriser l'image des commerçants de l'avenue. Ce projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de redynamisation commerciale du secteur (notamment par le projet voté au Budget Participatif Parisien de soutien aux commerces des quartiers populaires).

Compte-tenu de l'intérêt du projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention de **4 000€** à l'association Fabrication Maison

12. L'association Citoyennes Interculturelles Paris 20 (20^{ème} Belleville Amandiers) pour le projet « Promotion de l'économie sociale et solidaire »

L'association Citoyennes Interculturelles Paris 20, a pour objet de mettre en œuvre tous les moyens pour développer des activités citoyennes, notamment dans le secteur de la restauration interculturelle. L'association souhaite partager son expérience d'entrepreneuriat collectif féminin de restaurant traiteur au travers de plusieurs activités de proximité : permanences d'accueil de femmes porteuses de projet (écoute, transmission et orientation), cafés dédiés à la création d'activité en lien avec des partenaires locaux comme Cité Lab. En 2019, l'association propose de renforcer son ouverture au public jeune. En partenariat avec la Mission locale, elle anime 2 sessions de 2 semaines de sensibilisation à la création d'activité dans le champ de l'économie sociale et solidaire pour 15 jeunes filles et garçons, avec la création d'un café créa Jeunes en fin de chaque session en partenariat avec le réseau de la création d'activité (Adie, Coopaname...).

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant global de **6 000 €** à l'association Citoyennes Interculturelles Paris 20.

13. L'association Décocodeuses (20^{ème} Belleville Amandiers) pour son projet « Initiation de la programmation à destination des femmes » des quartiers de Belleville Amandiers.

L'association Décocodeuses, située dans le 20^{ème} arrondissement a pour objet d'accompagner l'insertion professionnelle des femmes aux nouveaux métiers du numérique. L'association développera 2 sessions de formation pour des habitantes des quartiers populaires de Belleville, inscrites à Pole Emploi. Chaque programme de formation permettra d'acquérir un socle de connaissances pratiques permettant de créer des sites web. La suite de parcours doit orienter vers une formation qualifiante ou certifiante en développeuse web junior. Cette action locale innove en termes pédagogiques pour un public éloigné de ce secteur professionnel et dans la proximité avec les centres sociaux la Maison du Bas Belleville et 20^{ème} Chaise.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant global de **4 000 €** à l'association Décocodeuses.

14. L'association le Garage Numérique (20^{ème} Belleville Amandiers) pour son projet « Libérez les associations ».

L'association le Garage Numérique développe au cœur du quartier des Amandiers (20^{ème} arrondissement) de nombreuses actions en direction des jeunes dans le domaine du numérique.

L'objectif du projet est de développer l'usage des logiciels libres dans les associations et de mettre en œuvre une dynamique d'économie sociale et solidaire autour du reconditionnement et de la maintenance informatique. L'association s'appuiera sur des jeunes stagiaires pour se professionnaliser en intervenant auprès des partenaires. Cette action innovante vise à constituer une offre de services aux associations (diffusion de matériel reconditionné, installation, mise en réseau et configuration du parc informatique, formation de salariés et des bénévoles aux outils de travail collaboratif et aux logiciels libres), et à participer à l'insertion socio professionnelle de jeunes du quartier des Amandiers.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant global de **3 000 €** à l'association le Garage Numérique.

Le présent projet de délibération vous propose donc d'attribuer **60.000 euros** de subventions au bénéfice de 13 structures, en complément de la subvention de 15.000 euros votée par votre Conseil lors de la séance d'avril dernier au bénéfice de l'association « les Gouttes d'Or de la Mode et du Design »

Je vous prie Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris